

Suivi CEP

Les Métiers de l'Artisanat





La prééminence de la question de l'insertion professionnelle dans la réflexion sur l'orientation met en exergue l'importance pour tous les acteurs de l'Orientation, de la Formation et de l'Emploi (OFE) de disposer d'informations sur les secteurs d'activité et les métiers afin de pouvoir mieux accompagner les personnes en recherche d'orientation, de formation professionnelle, et d'insertion.

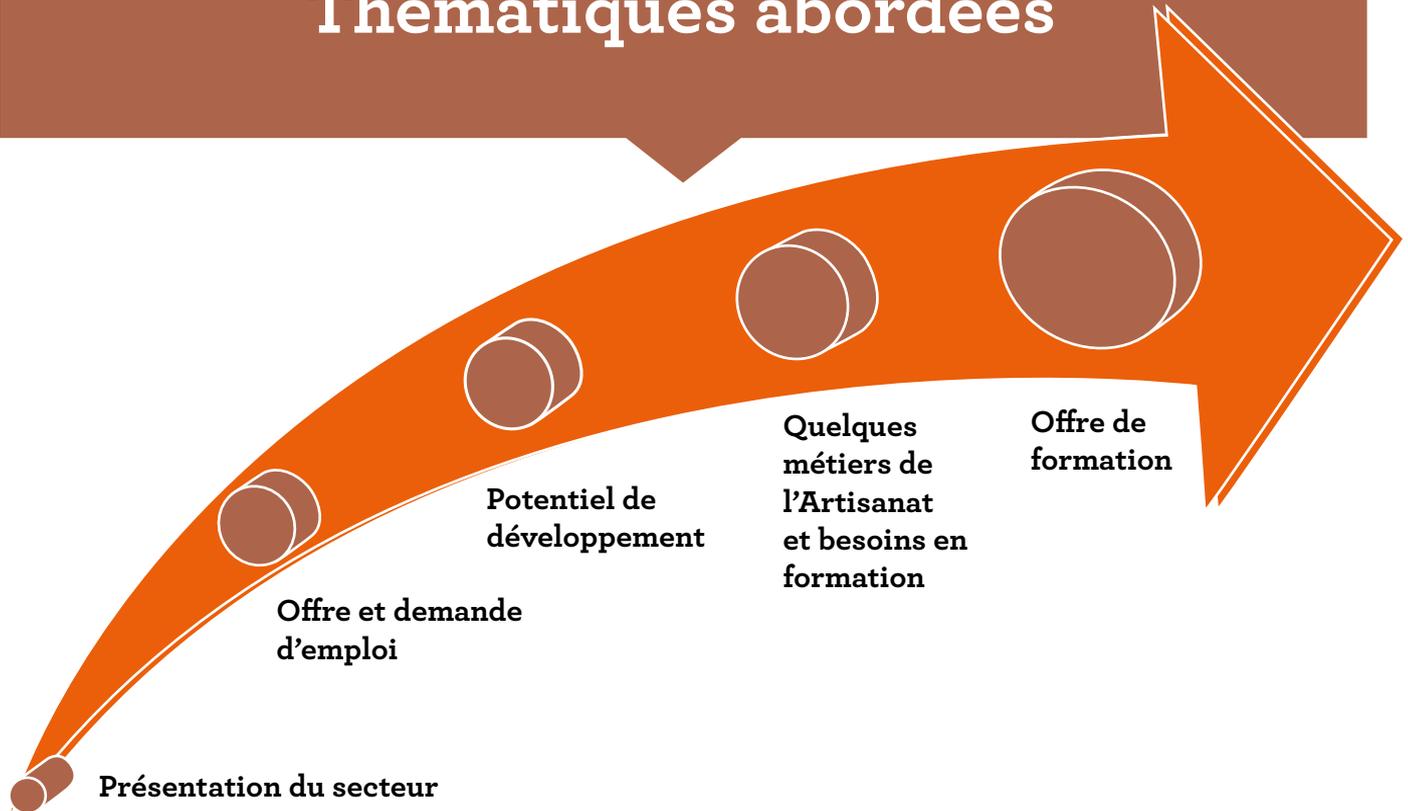
L'AGEFMA, dans le cadre de sa mission d'Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation (OREF), a été missionnée pour actualiser le Contrat d'Etude Prospectif (CEP) relatif à l'artisanat, et suivre la mise en œuvre des actions préconisées.

Pour ce faire, l'OREF a mis en œuvre différentes actions ayant permis au « monde » de l'accueil, de l'information, de l'orientation et de l'emploi d'échanger avec les professionnels de l'artisanat dans l'objectif de parvenir à une meilleure adéquation entre les formations mises en œuvre et les besoins en compétences des entreprises :

- Mise en place de rencontres avec les **professionnels de l'Artisanat et les acteurs de l'OFE (Orientation, Formation, Emploi)** afin des disposer des données actualisées relatives à la présentation du secteur, aux métiers, aux besoins en formation, aux perspectives d'évolution...
- Organisation en collaboration avec ces derniers d'une matinée d'information en direction des acteurs de l'Accueil, de l'Information et de l'Orientation, « Mieux connaître les métiers de l'artisanat pour mieux accompagner votre public ».

Nous remercions l'ensemble des **professionnels de l'artisanat**, la **Chambre des Métiers** et les **acteurs de l'OFE** qui nous ont apporté leur concours dans la mise en œuvre de cette action.

Thématiques abordées



PRÉSENTATION DU SECTEUR





L'Artisanat est un secteur moteur de l'économie Martiniquaise. Composé essentiellement de petites entreprises, le secteur de l'artisanat rassemble plus de 510 activités regroupées en 4 catégories :

- Alimentation
- Bâtiment
- Fabrication
- Services

Les entreprises artisanales se caractérisent par leur dimension et la nature de leur activité. Elles emploient, dans leur majorité, moins de dix salariés et doivent exercer une activité de production, de transformation, de réparation ou de prestation de service répertoriée dans le Répertoire des métiers.

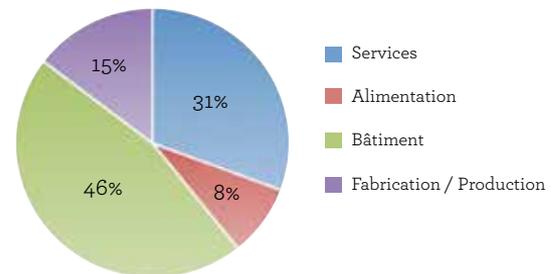
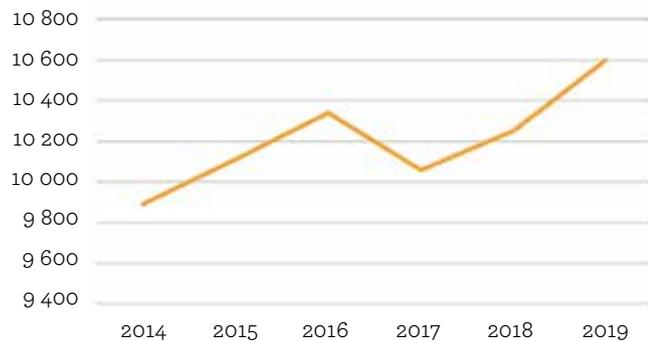
L'artisanat occupe ainsi une place privilégiée dans l'économie Martiniquaise mais aussi de manière plus générale dans l'économie française. En alliant savoir-faire traditionnel et technologies de pointe, l'artisanat a développé les conditions permettant de confirmer sa place de « Première entreprise de France ».

L'artisanat en Martinique en quelques chiffres

- Au 1^{er} janvier 2019 : 10 603 dirigeants d'entreprises et 10 253 entreprises (cette différence s'explique par les cogérances)
- 17 000 emplois
- 1 859 porteurs de projets accueillis en création
- 6 179 informations et accompagnements du chef d'entreprise
- 901 immatriculations annuelles
- 660 étudiants des métiers formés par les entreprises artisanales chaque année
- 46 % d'entreprises dans le secteur du bâtiment
- 41 % des entreprises artisanales actives implantées sur le territoire de la CACEM ; 33 % (+1,17 points) sur le territoire de l'espace sud ; 25 % (+0,76 points) le territoire CAP NORD
- 19 % de femmes dirigeants
- 1 chef d'entreprise sur 2 issu de l'apprentissage

L'artisanat c'est aussi :

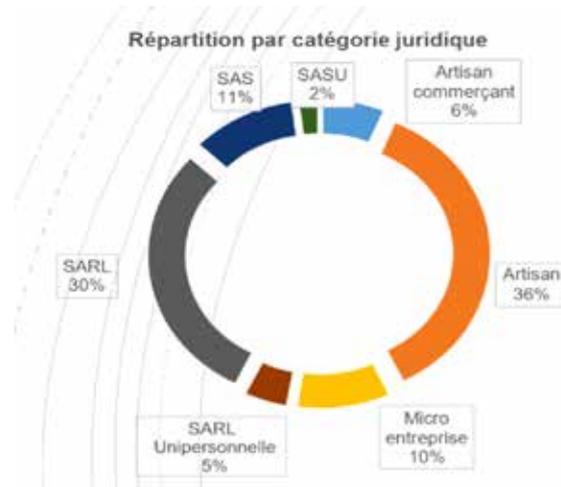
- Des chefs d'entreprises qualifiés : artisan, maître artisan, artisan d'art, maître artisan d'art.
- Une compagnie consulaire, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, chargée de défendre les intérêts généraux de l'Artisanat.
- Un nombre d'entreprises en hausse depuis 2017
- Une majorité d'entreprises artisanales intervenant dans le secteur du bâtiment



La prédominance des entreprises individuelles

A la création de l'entreprise artisanal, le dirigeant choisi un statut adapté à son activité :

- 52 % d'entre eux ont opté pour un statut d'entreprise individuelle dirigée par une seule personne, et qui n'a pas de personnalité morale (artisan-commerçant, micro-entreprise, artisan)
- les autres (48%) ont créé une société dotée d'une personnalité morale, même si le dirigeant est le seul associé (SARL unipersonnelle, SARL, SAS, SASU).



La création d'entreprises dans l'artisanat : toujours autant de dynamisme...



Le nombre de créations est en progression (+ 56) en 2018. A 98 %, il s'agit de pure création (hors reprise).

42,48 % des entreprises ont plus de 10 ans (+0,76).

Le taux de pérennité de 1 à 5 ans est de 55 % et de 82 % à 3 ans.

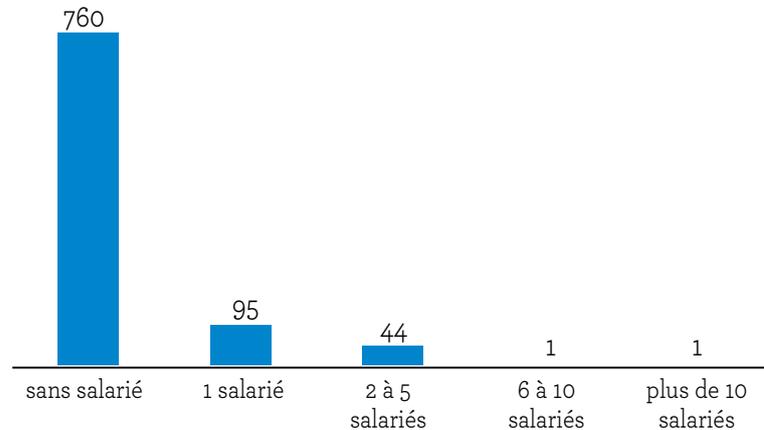


... mais très peu de créations d'emploi

84 % des entreprises ne créent pas d'emplois à la création.



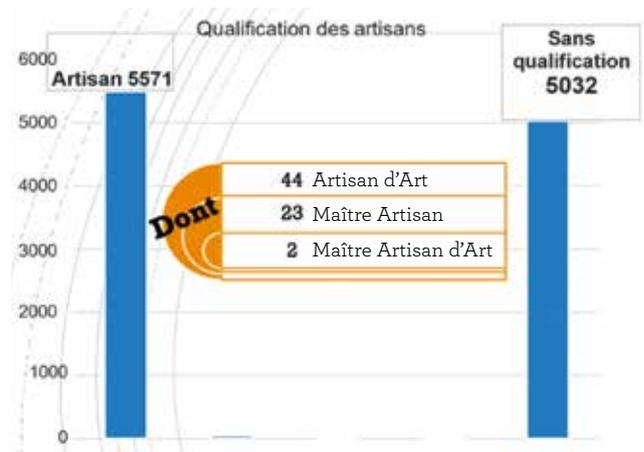
Nombre d'entreprises créées par tranche d'effectif en 2019



Des artisans qualifiés et ayant des savoir-faire

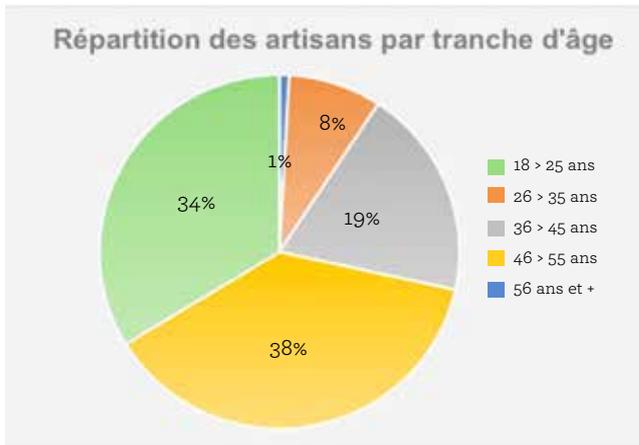
- Pour obtenir le statut d'artisan, le professionnel doit :
 - > détenir un diplôme spécifique (CAP ou BEP), ou un titre équivalent homologué au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP),
 - > **OU** justifier d'une expérience de 3 ans dans un métier de l'artisanat,
 - > **OU** disposer d'un certificat ou d'une attestation de capacité professionnelle dans le cadre de l'exercice d'une profession réglementée.
- Le statut d'artisan d'art est décerné à titre personnel aux personnes ayant la qualité d'artisan exerçant une activité relevant des métiers de l'artisanat d'art dont la liste, exhaustive, est fixée par arrêté.
- Le titre de maître artisan est attribué aux chefs d'entreprises individuelles et aux dirigeants de sociétés qui :
 - > sont artisans depuis au moins 10 ans,
 - > justifient de deux ans de pratique du métier concerné suivi d'un diplôme Brevet de Maîtrise (BM) ou d'un diplôme équivalent au BM
 - > disposent d'un savoir-faire reconnu dans les métiers de l'artisanat

- Le titre de Maître Artisan d'art est attribué au titulaire du titre de Maître Artisan qui a une activité prévue dans la liste des métiers d'art.



Des chefs d'entreprise artisanale relativement âgés

**Plus de 70 % des artisans et des conjoints
collaborateurs ayant plus de 46 ans**





OFFRE ET DEMANDE D'EMPLOI (hors bâtiment)

Evolution : offre et demande d'emploi

Les offres d'emplois ci-dessous émanent potentiellement des entreprises artisanales inscrites au répertoire des métiers.

	Offre d'emploi			Demande d'emploi		
	2016	2017	2018	2016	2017	2018
Réalisation de vêtements	20	6	1	164	176	184
Métiers de bouche	122	128	115	486	526	506
Prestations de confort : coiffures, esthétiques...	187	167	172	1006	1063	1006
Photographie	4	7		38	37	32
Bois	22	15	30	303	314	238
Installation et maintenance en froid, conditionnement d'air	50	46	37	174	161	140
Réparation de carrosserie	166	255	186	878	920	831
Prothèses et orthèses	1	2	1	5	6	5
Conduite de transport de particuliers	45	17	29	117	141	172

Quelques constats

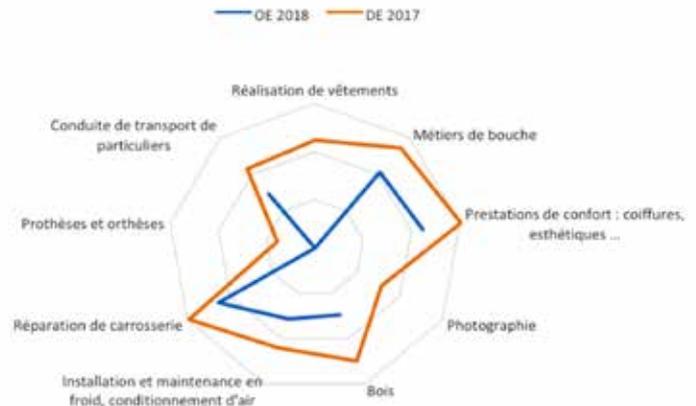
Globalement, ces métiers représentent : 6% de la Demande d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) et environ 8% des offres d'emplois sur l'ensemble des secteurs en Martinique.

Le nombre total d'offres d'emploi est en légère diminution entre 2016 et 2018 : -7,5%. Le nombre de demandeurs d'emploi diminue très légèrement entre 2016 et 2018 (-2%) : il passe de 3171 à 3114 en 2018.

Les 3 groupes de métiers où l'on retrouve le plus d'offres d'emploi sont :

- La réparation de carrosserie : 32,6% des offres en 2018,
- Les prestations de confort : 30,1% des offres en 2018,
- Les métiers de bouche : 20,1% des offres en 2018.

Les métiers "de l'artisanat" les plus demandés





Au regard du nombre de demandeurs d'emploi, ce sont les emplois de prestations de confort (coiffure, esthétiques, ...) qui sont les plus sollicités. Un tiers des demandeurs d'emploi qui pourraient intégrer des entreprises artisanales recherchent un emploi dans ce sous-secteur. Les deux autres catégories d'emploi les plus recherchées sont :

- La réparation de carrosserie avec 27% de la DEFM en 2018
- Les métiers de bouche qui concentrent 16% de la DEFM en 2018.

Quel que soit le sous-secteur, il y a eu très peu d'évolution du nombre d'offres d'emploi ou de demandeurs d'emploi entre 2015 et 2018.

Les femmes sont très bien représentées dans certains métiers de l'artisanat. Entre 2016 et 2018, la proportion de femmes est en constante augmentation, elle passe de 41% à 44% en 2018.

Le sous-secteur « prestation de confort » contribue fortement à la féminisation de l'artisanat puisque 89% des demandeurs d'emploi concernés sont des femmes. Cependant, les hommes sont beaucoup plus nombreux que les femmes à rechercher un emploi dans la réparation de carrosserie (98%) et dans l'installation et maintenance en froid (97%).

POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT (hors BTP)



Evolution du nombre d'entreprises actives

SERVICES	2018	2019	%↗
COIFFURE	511	513	0,4%
SOINS DE BEAUTE	250	264	5,6%
REPARATION AUTOMOBILE ET MOTOCYCLE	781	794	1,7%
REPARATION MACHINES ET EQUIPEMENTS	167	178	6,6%
TAXI	380	396	4,2%
FLEURISTERIE	44	42	-4,5%
PHOTOGRAPHIE	87	85	-2,3%

Le tissu artisanal s'adapte et évolue au gré des tendances de marchés. En Martinique comme au plan national les artisans investissent les marchés en croissance en lien avec les nouveaux modes de consommation, de production ou de commercialisation.

PRODUCTION	2018	2019	%↗
HORLOGERIE BIJOUTERIE	59	56	-5,1%
TEXTILE ET HABILLEMENT	178	182	2,2%
BOIS, AMEUBLEMENT	304	305	0,3%
PROTHESISTE DENTAIRE	58	59	1,7%

ALIMENTATION	2018	2019	%↗
FAB CULINAIRE ARTISANALE DE PLATS A CONSOMMER	182	199	9,3%
BOUCHERIE	91	90	-1,1%
BOUCHERIE CHARCUTERIE	12	15	25,0%
BOULANGERIE	42	41	-2,4%
BOULANGERIE-PATISSERIE	140	146	4,3%
PATISSERIE	114	109	-4,4%

Evolution du nombre d'entreprises actives

Entre 2018 et 2019, on note une augmentation du nombre d'entreprises actives de plus de 4% dans les sous-secteurs suivants :

- **Soin de beauté** : le vieillissement de la population, le stress social, la démocratisation des coûts de certains types de soins, les nouveaux diktats de beauté et de santé diffusés par les réseaux sociaux notamment, l'augmentation du pouvoir d'achat de certains ménages sont autant de facteurs permettant une croissance du marché du bien-être,
- **Réparation machines et équipements** : la prise de conscience de l'impact économique et écologique du gaspillage fait peu à peu évoluer les mentalités. Aussi, certains artisans travaillent pour prolonger la durée de vie des produits tels que l'électroménager, la téléphonie, le multimédia, les vélos, etc. La démarche Répar'Acteurs est déployée par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA) avec le soutien de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).
- **Taxi/VTC (Voiture de Transport avec Chauffeur)** : il s'agit pour les professionnels de ce secteur de faire face aux besoins de déplacement de la population confrontée aux difficultés des transports publics, de contribuer au transport des personnes à mobilité réduite de plus en plus nombreuses à

cause du vieillissement de la population, de répondre à une évolution des comportements d'usagers souhaitant utiliser moins la voiture individuelle dans un souci de développement durable, d'être opérationnel pour accompagner les croisiéristes de plus en plus nombreux sur le territoire.

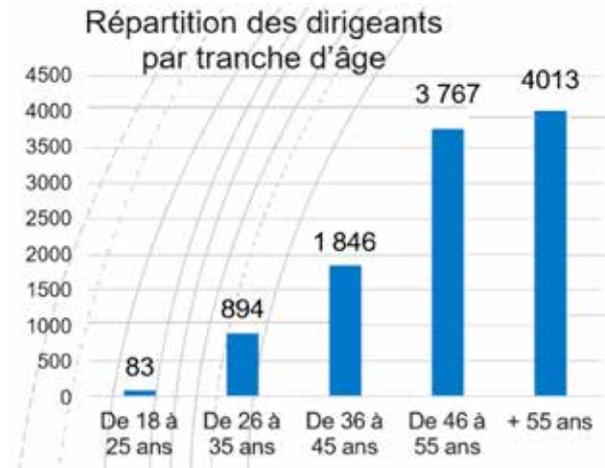
- **Fabrication culinaire artisanale de plats à consommer / métiers de bouche** : le « manger local ». De plus en plus de consommateurs martiniquais sont soucieux de la qualité des produits, et vigilants sur leur provenance. Ils sont nombreux à souhaiter consommer plus local. C'est une opportunité pour les artisans de ce secteur.

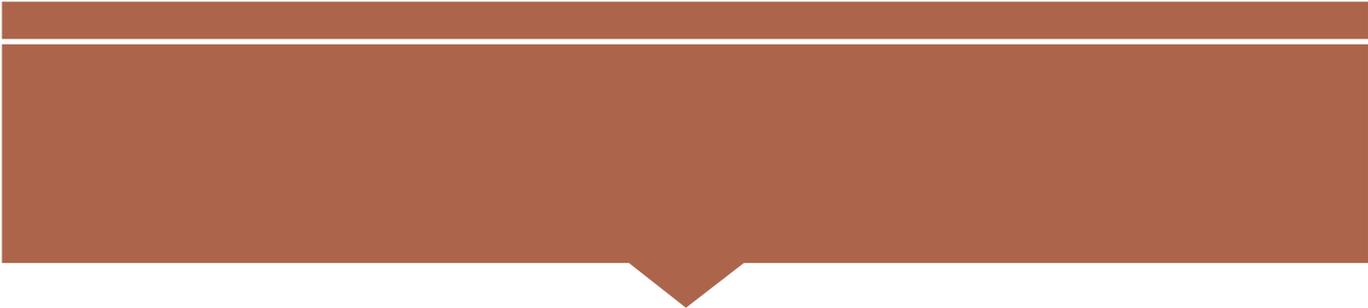


La transmission et la reprise d'entreprises artisanales encore peu développées

Reprendre une entreprise, c'est d'abord trouver une structure existante et appréhender tous les éléments qui l'accompagnent : clientèle, locaux, matériels, agencements... En ce sens, une reprise présente deux grands avantages par rapport à une création. Reprendre, c'est bénéficier des savoir-faire d'un cédant, de ses contacts et de sa connaissance du marché pour concevoir au mieux l'avenir de l'affaire.

Plus d'une entreprise artisanale martiniquaise sur trois (38%) est dirigée par un chef d'entreprise âgé de plus de 55 ans. Potentiellement, ce sont donc 4 000 entreprises qui sont ou vont être concernées à court ou moyen terme par la problématique du changement de dirigeant





Dans le cadre d'un accompagnement personnalisé, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Martinique accompagne les porteurs de projet pour :

- Trouver une entreprise à reprendre,
- Diagnostiquer l'affaire (collecter les informations, analyser les points forts et les points faibles, analyser l'entreprise),
- Formaliser le projet,
- Démarrer l'activité

Cependant, force est de constater que la transmission se développe peu, en effet :

- Moins de 3% des entreprises se créent par reprise.
- Les offres de cession restent marginales : 7 dont 5 dans la bourse d'opportunités.
- Le coût de la reprise est plus élevé que la création ex nihilo.
- Le montant des transactions reste élevé et les repreneurs peu intéressés.

La transmission est plus fréquente dans l'artisanat commercial (alimentation, services).

En 2019, deux porteurs de projet sur quatre accompagnés par la Chambre des Métiers ont trouvé des entreprises à reprendre. Il faut noter la possibilité d'accéder au site de la Banque Nationale d'Opportunités Artisanales (BNOA), première plate - forme nationale de rapprochement entre cédants et repreneurs d'entreprises artisanales. L'ensemble des annonces présentes sur le site font l'objet d'un diagnostic « expertise - transmission » et préserve la confidentialité du projet (www.entreprendre.artisanat.fr).

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Martinique accompagne aussi les dirigeants qui souhaitent préparer efficacement la transmission de leur entreprise.



QUELQUES MÉTIERS DE L'ARTISANAT ET BESOINS EN FORMATION



Quelques secteurs porteurs

Un secteur est dit porteur lorsqu'il dispose d'une forte possibilité de croissance permettant l'émergence de nouveaux acteurs économiques

Secteurs porteurs	Quelques Formations menant aux métiers
L'alimentation : - Boulangerie, - Pâtisserie	CAP Pâtissier/ CAP Boulanger Bac Pro Boulanger- Pâtissier MC Boulanger / MC Pâtissier BM Boulanger /BM Pâtissier BTM Pâtissier
La transformation agroalimentaire (plantes, légumes, fruits, viandes, poissons) : - Cosmétiques, - Plats cuisinés, - Boissons alcoolisées/non alcoolisées	CAP agroalimentaire. BAC PRO agroalimentaire. BTS Agroalimentaire. Licence pro agroalimentaire. Master pro agroalimentaire.
Les services : - Soins à la personnes, - Réparation automobile, - Nettoyage	TP de niveau de mécanicien-réparateur automobile Bac pro maintenance de véhicules options voitures particulières MC et CQP avec des options (électricité, contrôle technique...) TP d'agent d'hygiène et de propreté BP coiffure-esthétique

Quelques secteurs en tension

Un secteur est dit en tension lorsque dans ce dernier les employeurs rencontrent des difficultés pour pourvoir les postes.

Secteurs en tension	Quelques Formations menant aux métiers
Boucherie	CAP Boucher Brevet Professionnel boucher Brevet de Maîtrise boucher charcutier, traiteur Bac Pro boucher charcutier et traiteur
Boulangerie	CAP Boulanger Bac Pro Boulanger- Pâtissier MC Boulanger BM Boulanger

MC : Mention Complémentaire

BM : Brevet de Maîtrise

BTM : Brevet Technique des Métiers

TP : Titre professionnel

CQP : Certificat de Qualification Professionnelle



OFFRE DE FORMATION



Formation en apprentissage du CFA Chambre de Métiers

Toute entreprise artisanale, peut signer un contrat d'apprentissage par lequel elle s'engage, outre le versement d'un salaire, à assurer à un jeune travailleur une formation professionnelle. Cette formation est dispensée en alternance, pour partie en entreprise, et au CFA et a pour objet l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement technologique ou professionnel.

NIVEAU 3	CAP
Alimentation	Boucher Boulangier Cuisine Pâtisserie Agent polyvalent de Restauration Commercialisation et Services en Hôtel/Café/Restaurant
Automobile	Maintenance des Véhicules option A : Voitures particulières Peinture en Carrosserie
Services	Employé de Vente Spécialisé option A : produits alimentaires Employé de Vente Spécialisé option B : produits d'équipement courant
Soins à la personne	Coiffure Esthétique Cosmétique Parfumerie
Alimentation	Barman Boulangerie Spécialisée Cuisinier en dessert restaurant



NIVEAU 4

BAC PRO

Alimentation	Boulangier Pâtissier Commercialisation et Services en restauration Cuisine
Automobile	Maintenance des Véhicules option A : Voitures particulières Réparation des Carrosseries
Services	Accueil, Relation clients et usagers Commerce Logistique

BP

Soins à la personne	Coiffure Esthétique Préparateur en pharmacie
---------------------	--

BTM

Alimentation	Pâtisserie
--------------	------------

Autres titres

Services	Encadrant de l'Entreprise Artisanale (EEA) Assistant Dirigeant d'Entreprise Artisanale (ADEA)
----------	--



NIVEAU 5

BREVET DE MAÎTRISE 2 ANS ET PRÉPARATION À LA CRÉATION

FILIÈRES	MÉTIERS
Soins à la personne	Coiffure
Création	Certificat Entrepreneur Métiers de l'Artisanat (CEMA)

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR (BTS) 2 ANS

Automobile	Maintenance des Véhicules option A : Voitures Particulières
Alimentation	Management en hôtellerie - restauration - Option A : Management - Option B

NIVEAU 6

LICENCE 1 AN ET PRÉPARATION À LA CRÉATION

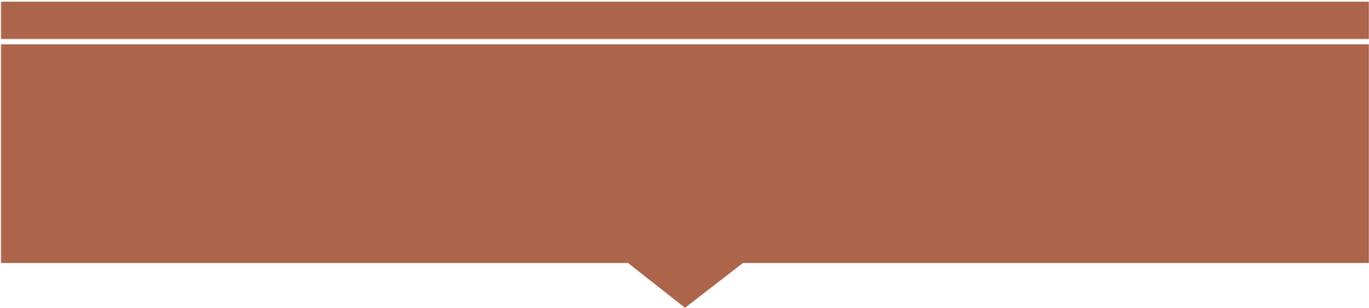
FILIÈRES	MÉTIERS
Gestion	Licence professionnelle option métiers de l'entreprenariat. Manager et développer une entreprise artisanale

Formation Continue de la Chambre de Métiers

La Chambre de métiers et de l'artisanat de Martinique organise une offre de formation tout au long de la vie labellisée par l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat - Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat (URMA).

Cette offre de formations techniques ou transversales (commerciales, managériales, linguistiques...) a pour ambition de permettre aux salariés et dirigeants, aux conjoints de dirigeants d'entreprise artisanales de démarrer, poursuivre ou reprendre des études à tout moment afin de de rester concurrentiels.

FORMATIONS	DURÉE
Environnement WINDOWS	12 heures
WORD Initiation et Perfectionnement	21 heures
EXCEL Initiation et Perfectionnement	21 heures
Découvrir sur Internet	12 heures
Créer ses supports visuels avec PowerPoint	30 heures



FORMATIONS	DURÉE
Créer sa publicité avec Publisher	30 heures
Amiante sous-section 4 niveau encadrant de chantier	5 jours
Amiante - sous-section 4 niveau opérateur	2 jours
Cadre réglementaire de la mise en œuvre de l'efficacité énergétique RGE	21 heures
Règles de construction parasismique	56 heures
Évaluer les risques dans l'entreprise (Document unique)	16 heures
Sauveteur Secouriste du Travail	10 heures
Entreprise et environnement	18 heures
Sensibilisation aux gestes et postures	4 heures

FORMATIONS	DURÉE
Prévention des risques liés à l'activité physique - (PRAP)	12 heures
Hygiène et sécurité en milieu alimentaire HACCP	16 heures
Formation du Maître d'apprentissage	24 heures
Perfectionnement Taxi de place	25 heures
Préparation à l'examen Taxi/VTC	387 heures
Management des équipes	2 jours
Connaître la réglementation du droit du travail	3 jours
Assistant(e) Dirigeant(e) d'Entreprise Artisanale	497 heures
Brevet de Maîtrise coiffure	614 heures



FORMATIONS	DURÉE
Encadrant d'Entreprise Artisanale 2.E.A	240 heures
Brevet Techniques des Métiers Options Pâtisserie	560 heures
Titre Professionnel Entrepreneur de Petite Entreprise (TEPE)	308 heures
Parcours numérique de l'artisan 3.0	25 heures
Réaliser sa comptabilité sur informatique	2 jours
Lecture et exploitation des documents comptables	2 jours
Maîtriser vos coûts de revient et calculer vos prix de vente	2 jours
Gérer de la trésorerie et négociation bancaire	2 jours
Maîtriser la dématérialisation des Marchés Publics	2 jours



FORMATIONS	DURÉE
Optimiser sa gestion commerciale sur informatique	2 jours
Gestion des opérations de paie	2 jours
Réaliser la paie sur support informatique	2 jours
Optimiser les relations avec son banquier	2 jours
Répondre aux appels d'offre	2 jours
VAE	2 à 5 jours
Bilan de compétences	2 jours

Nouvelle nomenclature en vigueur

Ancienne classification	Nouvelle classification
Niveau V (CAP et BEP)	Niveau 3
Niveau IV (BAC)	Niveau 4
Niveau III (BAC+2)	Niveau 5
Niveau II (BAC+4)	Niveau 6
Niveau I (BAC +5)	Niveau 7
Niveau I (BAC +8)	Niveau 8



Retrouvez d'autres informations sur ce secteur



Association de Gestion de l'Environnement de la Formation en Martinique
Imm. Foyal 2000, rue du Gouverneur Ponton - 97200 FORT DE FRANCE
Tél. : 05 96 71 11 02 - Fax : 05 96 73 57 08

www.gefma.mq



Sources :

- Contrat d'Etude Prospective relatif à l'Artisanat
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Martinique
 - Rectorat
 - Pôle-Emploi
 - CTM
- AGEFMA : seformerenmartinique.mq

